

ADRESSE

DE L'ADMINISTRATION municipale du Canton de SAINT-LUPICIN, Département du Jura,

AU CORPS LÉGISLATIF.

Case folio FRC 10250

Citoyens Législateurs,

TANDIS que la France entière, après avoir forcé à la paix les ennemis du continent, dirigé toutes ses vues et déployé tous ses moyens contre ce Gouvernement perfide, qui seul s'obstine à prolonger les malheurs de la guerre : quel peut être le plan des prétendus *Patriotes du Jura*, réfugiés à Paris ? Serait-ce de faire une diversion en faveur de Pitt, en semant autour de nous la

THE NEWBERRY LIBRARY

défiance, et s'efforçant de jeter de nouveaux brandons de discorde parmi les Mandataires du peuple, dont l'union et l'harmonie fatiguent et tourmentent les ennemis de la paix ? Les Pétitionnaires se seraient étrangement abusés, s'ils avaient cru voir dans la mémorable journée du 18 fructidor, le triomphe de la faction qu'ils ont toujours servi, et le moment favorable pour s'élancer de nouveau dans la carrière qu'ils ont si *glorieusement* fourni sous régime Décemviral. Pourquoi leur tardive énergie ne s'est-elle pas développée dans le temps où la faction royale s'agitait dans tous les sens, pour corrompre l'esprit public et pour ébranler les bases de notre pacte social ? C'est alors, que nos *Argus* patriotes, dont les regards sont si perçans, pour démêler les intrigues et dévoiler les complots liberticides, devaient se réfugier à Paris, et concourir par leurs lumières à déjouer les manœuvres qui entravaient la marche du Gouvernement.

Mais saisir, pour dénoncer le Jura, sa Députation et ses Administrateurs, le moment où tous les cœurs se raprochent, les haines s'oublient, l'esprit public se vivifie; où toutes les Autorités régénérées marchent d'un pas égal à l'affermissement de la République; où les lois s'exécutent ponctuellement; où les contributions se versent exactement dans les coffres de la Nation; où les prêtres brouillons sont surveillés, saisis et réduits à l'heureuse impossibilité de nuire; où les réquisitionnaires rentrent en foule sous leurs drapeaux: n'est-ce pas heurter aussi impudemment le bon sens que la vérité?

Nous ne discuterons point les inculpations particulières dirigées contre nos Députés et nos Administrateurs actuels; accoutumés à juger les hommes par leurs actions, c'est d'après elles que nous les apprécions, ainsi que leurs détracteurs. Mais lorsque ceux-ci se vantent d'exprimer le vœu des Cantons du Jura, ils mentent à la Représentation nationale; ils mentent à leur propre conscience.

Peuvent-ils ignorer que quelques individus ou exaltés ou mal instruits dont on a mendié ou surpris la signature, ne sauraient représenter un Département célèbre par son début dans la révolution, et qui n'a jamais cessé de mériter une place distinguée dans ses fastes.

Les Patriotes réfugiés sollicitent la translation de l'Administration centrale à Poligny ; nous croyons qu'elle est plus avantageusement placée pour tous les Administrés à Lons-le-Saunier, qui, sous tous les rapports, est pour cet objet, le point le plus convenable du Département. Ils reprochent à cette Commune un mauvais esprit ; mais faudrait-il punir des milliers de Citoyens, pour les erreurs politiques de quelques individus, qui d'ailleurs perdent chaque jour de leur influence, par l'énergie et la surveillance de l'Administration.

Reconnaissance et confiance à la Députation du Jura, hommage au civisme et à la conduite de ses Administrateurs, permanence de l'Administration à Lons-le-Saunier : tel est le vœu que vous adresse, au nom de tous les Citoyens de son ressort, l'Administration municipale du canton de St. Lupicin.

Fait et arrêté par nous Président et Membres de l'Administration municipale du canton de St. Lupicin, au Département du Jura, en la séance du seize pluviôse, an six de la République française une et indivisible.

Signé à l'original : Pierre-François Chaumard, *président*; Jean-François Vuillermot ; Pierre-Claude Gerrard, *agent et adjoint de la commune de St. Lupicin* ; Pierre-Emmanuel Favier, Ignace Chrisos. Favier, de l'Avant ; Honoré Chavériat, François Lançon, de Prast; Claude-Joseph Perrot, Antide Adober, de St. Romain ; Jean-Louis Chavériat, François Bouillet, de Petit-Châtel ; Jean-Pierre Lançon, Ignace Lançon, du Patay ; Emmanuel Vuaille, Cl. Henri Vuaille, de Pontoux ; Alexis Monneret, Claude Lupicin Vuaille, de Cuttura ; Chevassu, de Lescherres ; François Crestin, Pierre-Étienne Jeantet,

f22

de Ravillolles ; Ignace-François Grandmottet, Jean-Claude Grandmottet, des Crozets; Favier cadet, *Commissaire du Directoire exécutif*, et Gabet fils, *secrétaire en chef.*

Pour copie conforme à l'original;

GABET fils, *secrétaire.*